
Opposition au projet de crématorium à Camphin-en-Carembault

À partir de

Date Jeu 12/02/2026 10:05

À Enquete publique Camphin en Carembault <enquetepubliquecamphinenc@pevelecarembault.fr>

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite exprimer mon opposition au projet d'implantation d'un crématorium sur la commune de Camphin-en-Carembault, en raison notamment de sa proximité immédiate avec des zones d'habitation situées à Phalempin.

L'emplacement envisagé apparaît particulièrement proche de secteurs résidentiels, ce qui suscite de légitimes inquiétudes quant aux nuisances potentielles pour les riverains. Parmi celles-ci figurent les impacts visuels, environnementaux, de circulation ainsi que les répercussions psychologiques qu'une telle installation pourrait engendrer pour les habitants vivant à proximité directe du site.

Je souhaite également souligner la décote immobilière inévitable alors même que les prix d'achat étaient particulièrement élevés lorsque j'ai investi pour habiter ici. Il est important de préciser que seule la commune de Camphin bénéficierait de subventions de la communauté de communes du Pévèle-Carembault, ce qui créerait un déséquilibre territorial. Par ailleurs, l'accès au crématorium impliquerait la traversée systématique de Phalempin, et d'éventuels débordements de stationnements au prêt de nos habitations, ce qui engendrerait des impacts directs pour ses habitants sans compensation équivalente. Dans ces conditions, un tel projet nécessiterait de prévoir d'importantes subventions spécifiques pour la ville de Phalempin afin d'en atténuer les conséquences et de garantir une répartition plus équitable des charges.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous demande respectueusement de bien vouloir reconsidérer l'implantation actuelle de ce projet, afin de préserver la qualité de vie, l'environnement et les intérêts légitimes des populations riveraines.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.